

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAVIGNY

Numéro SIRET : **21740260100017**

POSTE COMPTABLE : **CTRE FINANCES PUB FRANGY SEYSSEL**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Principal**

ANNEE 2018

Code INSEE 74260	COMMUNE DE SAVIGNY Budget Principal	CA 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	836
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Genevois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	713,64	0,00
2	Produits des impositions directes / population	318,01	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 070,62	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	318,89	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	75,95	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	27,02%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	75,70	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	29,79%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2018
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 604 101,39	G 902 387,42
	Section d'investissement	B 354 864,56	H 1 172 212,40
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 237 605,51	I (si excédent) 237 605,51
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 134 584,13	J (si excédent) 134 584,13
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 093 550,08 = A+B+C+D	2 312 205,33 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 16 000,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 16 000,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 604 101,39	= G+I+K 1 139 992,93
	Section d'investissement	= B+D+F 505 448,69	= H+J+L 1 172 212,40
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 109 550,08	= G+H+I+J+K+L 2 312 205,33

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 16 000,00	L 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	180 800,00	149 802,54	0,00	0,00	30 997,46
012	Charges de personnel	172 546,00	161 206,22	0,00	0,00	11 339,78
014	Atténuations de produits	89 046,00	87 264,00	0,00	0,00	1 782,00
65	Autres charges gestion courante	177 322,00	176 715,84	0,00	0,00	606,16
Total des dépenses de gestion courante		619 714,00	574 988,60	0,00	0,00	44 725,40
66	Charges financières	21 200,00	19 100,79	0,00	0,00	2 099,21
67	Charges exceptionnelles	2 512,00	2 512,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	18 887,51				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		662 313,51	596 601,39	0,00	0,00	65 712,12
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	300 000,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	7 500,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		300 000,00	7 500,00			292 500,00
TOTAL		962 313,51	604 101,39	0,00	0,00	358 212,12
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 760,00	11 233,32	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	1 648,00	2 594,44	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	312 000,00	361 576,86	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	387 200,00	494 371,67	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	18 100,00	20 148,86	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		723 708,00	889 925,15	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	5 112,27	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		724 708,00	895 037,42	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	7 350,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	7 350,00			0,00
TOTAL		724 708,00	902 387,42	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		(3) 237 605,51				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 000,00	2 812,73	16 000,00	187,27
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 117 100,00	263 778,69	0,00	1 853 321,31
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 136 100,00	266 591,42	16 000,00	1 853 508,58
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	81 350,00	80 923,14	0,00	426,86
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	20 303,87			
Total des dépenses financières		101 653,87	80 923,14	0,00	20 730,73
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 237 753,87	347 514,56	16 000,00	1 874 239,31
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	7 350,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	7 350,00		0,00
TOTAL		2 237 753,87	354 864,56	16 000,00	1 866 889,31
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		134 584,13			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 199,00	0,00	0,00	9 199,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 650 000,00	750 000,00	0,00	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 659 199,00	750 000,00	0,00	909 199,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	50 514,00	61 148,94	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	122 225,00	113 163,46	0,00	9 061,54
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		413 139,00	414 712,40	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 072 338,00	1 164 712,40	0,00	907 625,60
021	Virement de la section de fonct. (1)	300 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	7 500,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		300 000,00	7 500,00		292 500,00
TOTAL		2 372 338,00	1 172 212,40	0,00	1 200 125,60
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	149 802,54		149 802,54
012	Charges de personnel	161 206,22		161 206,22
014	Atténuations de produits	87 264,00		87 264,00
65	Autres charges gestion courante	176 715,84		176 715,84
66	Charges financières	19 100,79	0,00	19 100,79
67	Charges exceptionnelles	2 512,00	7 500,00	10 012,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		596 601,39	7 500,00	604 101,39
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	80 923,14	0,00	80 923,14
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		7 350,00	7 350,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 812,73	0,00	2 812,73
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	263 778,69	0,00	263 778,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		347 514,56	7 350,00	354 864,56
Pour information				134 584,13
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017				134 584,13

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 233,32		11 233,32
70	Produits des services	2 594,44		2 594,44
73	Impôts et taxes	361 576,86		361 576,86
74	Dotations et participations	494 371,67		494 371,67
75	Autres produits gestion courante	20 148,86		20 148,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	5 112,27	7 350,00	12 462,27
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		895 037,42	7 350,00	902 387,42
Pour information				237 605,51
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 148,94	0,00	61 148,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	240 000,00		240 000,00
13	Subventions d'investissement	113 163,46	0,00	113 163,46
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	750 400,00	0,00	750 400,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	7 500,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 164 712,40	7 500,00	1 172 212,40
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	180 800,00	149 802,54	0,00	0,00	30 997,46
60611	Eau & assainissement	1 200,00	330,19	0,00	0,00	869,81
60612	Energie-électricité	30 000,00	30 327,53	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60622	Carburants	3 000,00	3 192,30	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 404,12	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	3 543,49	0,00	0,00	0,00
60633	F. de voirie	7 000,00	8 502,36	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	500,00	235,27	0,00	0,00	264,73
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 465,59	0,00	0,00	1 534,41
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 479,24	0,00	0,00	20,76
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 136,00	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	20 000,00	12 540,51	0,00	0,00	7 459,49
615231	Voirie	30 000,00	19 024,42	0,00	0,00	10 975,58
61524	Entretien de bois et forêts	2 000,00	2 641,93	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	2 269,56	0,00	0,00	1 730,44
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	457,72	0,00	0,00	542,28
6156	Maintenance	11 000,00	11 538,17	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	7 500,00	8 215,04	0,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	300,00	173,00	0,00	0,00	127,00
6188	Autres frais divers	11 000,00	9 125,73	0,00	0,00	1 874,27
6225	Indemn. comptable,régisseur	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6226	Honoraires	10 000,00	3 863,76	0,00	0,00	6 136,24
6227	Frais d'actes,de contentieux	2 000,00	2 487,20	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	5 000,00	2 695,00	0,00	0,00	2 305,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	800,00	1 030,40	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	8 000,00	6 644,60	0,00	0,00	1 355,40
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	248,60	0,00	0,00	751,40
6262	Frais de télécommunication	3 500,00	3 769,53	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	5 468,28	0,00	0,00	31,72
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 600,00	1 689,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	104,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	172 546,00	161 206,22	0,00	0,00	11 339,78
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	100,00	91,18	0,00	0,00	8,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 600,00	2 006,64	0,00	0,00	593,36
6338	Autres impôts & taxes	300,00	273,59	0,00	0,00	26,41
6411	Personnel titulaire	100 300,00	98 661,38	0,00	0,00	1 638,62
6413	Personnel non titulaire	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6416	Emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres	13 400,00	13 438,26	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	17 700,00	13 814,67	0,00	0,00	3 885,33
6453	Cotisations caisses retraite	23 000,00	22 009,03	0,00	0,00	990,97
6454	Cotisations ASSEDIC	800,00	649,86	0,00	0,00	150,14
6455	Cotisations Assurances Personnel	8 150,00	8 135,61	0,00	0,00	14,39
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	896,00	896,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	1 000,00	1 230,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6478	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	89 046,00	87 264,00	0,00	0,00	1 782,00
73911	Rev et rest° contribut° directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7392	Prélèv pour reversemt fiscalité	47 046,00	0,00	0,00	0,00	47 046,00
739211	Attributions de compensation	26 000,00	25 527,00	0,00	0,00	473,00
739221	FNGIR	0,00	47 046,00	0,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	16 000,00	14 691,00	0,00	0,00	1 309,00
65	Autres charges gestion courante	177 322,00	176 715,84	0,00	0,00	606,16
6531	Indemnités élus	29 730,00	29 726,16	0,00	0,00	3,84
6533	Cotisations retraite élus	1 250,00	1 248,48	0,00	0,00	1,52
6535	Formation élus	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
65541	Compensat° charges territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	130 511,00	130 510,20	0,00	0,00	0,80
65736	Etablist. et services rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657361	Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	10 231,00	10 231,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		619 714,00	574 988,60	0,00	0,00	44 725,40
66	Charges financières (b)	21 200,00	19 100,79	0,00	0,00	2 099,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 200,00	19 100,79	0,00	0,00	99,21
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6681	Indemn. rembours emprunt risque	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 512,00	2 512,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionne.	2 366,00	2 366,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
673	Titres annulés (exerc.antér.)	146,00	146,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	18 887,51				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		662 313,51	596 601,39	0,00	0,00	65 712,12
023	Virement à la sect° d'investis.	300 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	7 500,00			0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00			0,00
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	7 500,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		300 000,00	7 500,00			292 500,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		300 000,00	7 500,00			292 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		962 313,51	604 101,39	0,00	0,00	358 212,12
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 760,00	11 233,32	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	4 760,00	11 233,32	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	1 648,00	2 594,44	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	745,00	745,20	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	80,00	80,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	523,00	1 423,24	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance ordures ménagères	300,00	346,00	0,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	312 000,00	361 576,86	0,00	0,00	0,00
7311	Contributions directes	0,00	64 903,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	260 000,00	200 955,00	0,00	0,00	59 045,00
73112	C.V.A.E.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 578,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	12 000,00	19 998,86	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	40 000,00	74 142,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	387 200,00	494 371,67	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	45 000,00	46 360,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 000,00	17 136,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 000,00	5 867,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	4 296,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74831	Dotat° et compensat° TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	1 700,00	2 227,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	8 500,00	8 642,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	320 000,00	409 843,67	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	18 100,00	20 148,86	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	17 500,00	18 578,31	0,00	0,00	0,00
757	Redev. fermiers, concessionn.	600,00	419,18	0,00	0,00	180,82
7588	Autres prod. div gest° courante	0,00	1 151,37	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		723 708,00	889 925,15	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	5 112,27	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	1 000,00	4 962,27	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		724 708,00	895 037,42	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	7 350,00			0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00			0,00
7761	Différences sur réalisations (-)	0,00	7 350,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	7 350,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		724 708,00	902 387,42	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		237 605,51				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	19 000.00	2 812,73	16 000,00	187.27
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	19 000.00	2 812,73	16 000,00	187.27
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 117 100.00	263 778,69	0,00	1 853 321.31
2111	Terrains nus	1 000.00	709,32	0,00	290.68
2116	Cimetières	0.00	0,00	0,00	0.00
2117	Bois,forêts	0.00	0,00	0,00	0.00
2128	Agencements & aménagements	15 000.00	0,00	0,00	15 000.00
21311	Hôtel de ville	1 600.00	0,00	0,00	1 600.00
21312	Bâtiments scolaires	1 143 000.00	183 498,34	0,00	959 501.66
21318	Autres bâtiments publics	656 000.00	8 821,78	0,00	647 178.22
2151	Réseaux de voirie	48 500.00	42 751,14	0,00	5 748.86
21534	Réseaux d'électrification	70 000.00	0,00	0,00	70 000.00
21538	Autres réseaux	0.00	0,00	0,00	0.00
2156	Matériel d'incendie	1 000.00	549,20	0,00	450.80
21561	Matériel roulant	165 000.00	0,00	0,00	165 000.00
21568	Autre matériel et outillage	0.00	0,00	0,00	0.00
2157	Matériel de voirie	6 000.00	147,36	0,00	5 852.64
21578	Autre matériel et outillage	0.00	5 175,97	0,00	0.00
2158	Autres matériels & outillage	0.00	0,00	0,00	0.00
21783	Matériel de bureau et informat.	0.00	0,00	0,00	0.00
2182	Matériel de transport	0.00	15 579,95	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et info.	3 000.00	338,84	0,00	2 661.16
2184	Mobilier	7 000.00	6 206,79	0,00	793.21
2188	Autres immo corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
238	Avance / cde immo. corporelle	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		2 136 100.00	266 591,42	16 000,00	1 853 508.58
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
10222	FCTVA	0.00	0,00	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
13251	Subv du GFP de rattachement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	81 350.00	80 923,14	0,00	426.86
1641	Emprunts en euros	80 950.00	80 923,14	0,00	26.86
16411	16411	0.00	0,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400.00	0,00	0,00	400.00
16875	Groupement CL et CL statut part.	0.00	0,00	0,00	0.00
168751	Autres dettes du GFP	0.00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
27638	Autres établissements publics	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	20 303.87			
Total des dépenses financières		101 653.87	80 923,14	0,00	20 730.73
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 237 753.87	347 514,56	16 000,00	1 874 239.31
040	Opérations d'ordre entre section (4)	0.00	7 350,00		0.00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Charges transférées (6)	0.00	7 350,00		0.00
192	plus/moins value cession d'immo	0.00	7 350,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
168751	Autres dettes du GFP	0.00	0,00		0.00
2138	Autres constructions	0.00	0,00		0.00
2151	Réseaux de voirie	0.00	0,00		0.00
27638	Autres établissements publics	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	7 350,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 237 753.87	354 864,56	16 000,00	1 866 889.31
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		134 584,13			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	9 199.00	0,00	0,00	9 199.00
1312	Subv.équip.transf.régions	9 199.00	0,00	0,00	9 199.00
13251	Subv du GFP de rattachement	0.00	0,00	0,00	0.00
1342	Amendes de police	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 650 000.00	750 000,00	0,00	900 000.00
1641	Emprunts en euros	1 650 000.00	750 000,00	0,00	900 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
238	Avance / cde immo. corporelle	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		1 659 199.00	750 000,00	0,00	909 199.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	290 514.00	301 148,94	0,00	0.00
10222	FCTVA	30 000.00	35 602,00	0,00	0.00
10223	TLE	514.00	771,00	0,00	0.00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	20 000.00	24 775,94	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	240 000.00	240 000,00	0,00	0.00
138	Subventions d'investissement	122 225.00	113 163,46	0,00	9 061.54
1381	Etat & établ.nationaux	0.00	50 112,00	0,00	0.00
1383	Départements	122 225.00	63 051,46	0,00	59 173.54
165	Dépôts et cautionnements reçus	400.00	400,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00		0,00	
Total des recettes financières		413 139.00	414 712,40	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 072 338.00	1 164 712,40	0,00	907 625.60
021	Virement de la section de fonct.	300 000.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	7 500,00		0.00
2157	Mat. et outill de voirie	0.00	0,00		0.00
21571	Matériel roulant	0.00	7 500,00		0.00
21578	Autre matériel et outillage	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		300 000.00	7 500,00		292 500.00
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
168751	Autres dettes du GFP	0.00	0,00		0.00
2031	Frais d'études	0.00	0,00		0.00
238	Avance / cde immo. corporelle	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		300 000.00	7 500,00		292 500.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 372 338.00	1 172 212,40	0,00	1 200 125.60
Pour information		0,00			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					887 919,40									
1641 Emprunts en euros (total)					887 919,40									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4,99	4,99		M	P	O	A-1
5003879	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4,57	4,65		T	P	O	A-1
624855	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F		3,05	3,05		A	C	O	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/10/2016	62 919,40	F		0	0		T	P	O	A-1
Total général					887 919,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				483 044,48					79 122,56	18 589,55	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				483 044,48					79 122,56	18 589,55	0,00	0,00
002879501	N			234 117,88	8,00	F		4,99	18 521,67	11 262,69		0,00
5003879	N			42 946,58	3,00	F		4,65	7 410,42	1 836,86		0,00
624855	N			180 000,00	5,00	F		3,05	30 000,00	5 490,00	0,00	0,00
	N			25 980,02	0,00	F		0	23 190,47	0,00	0,00	0,00
Total général				483 044,48					79 122,56	18 589,55	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	1		2	0	2
Attaché Territorial	A	1			1	0	1
Adjoint administratif	C		1		1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	1		2	0	2
Adjoint technique	C	1	1		2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	2		4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)						
adjoint technique	C				38	
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
ASF		Sans fiscalité propre	330,00
SI COMPELXE SPORTIF		Sans fiscalité propre	16 680,00
SI DU Vuache		Sans fiscalité propre	4 043,00
SI PAYS DU VUACHE		Sans fiscalité propre	2 002,00
SIVU DES ECOLES		Sans fiscalité propre	107 456,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	1 486 000,00	0,000	10,970	0,000	163 014,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	851 000,00	0,000	10,520	0,000	89 525,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29 700,00	0,000	35,110	0,000	10 428,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises					0,00	0,000
TOTAL	2 366 700,00	0,000			262 967,00	0,000

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Savigny, le 10/04/2019
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Savigny, le 10/04/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	13
VOTES : Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 04/04/2019

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A savigny, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.20	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.23	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A7.4 - Détails pour certains services		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X

B - Engagements hors bilan

	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X

C - Autres éléments d'informations

p.24	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.26	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.27	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.28	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)